



HAL
open science

Licence STAPS (STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS (STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives). 2014, Université Paris-Sud. hceres-02037098

HAL Id: hceres-02037098

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037098v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sciences et techniques des activités
physiques et sportives

de l'Université Paris-Sud

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris-Sud

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences des activités physiques et sportives

Domaine : Sciences des activités physiques et sportives

Demande n° S3LI150008486

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Paris Sud.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence de *Sciences des activités physiques et sportives* (STAPS) portée par Paris Sud présente quatre spécialités : *Activités physiques adaptées et santé* (APA-S), *Education et motricité* (EM), *Entraînement sportif* (ES) et *Management du sport*. Les spécialités EM et *Management du sport* se déclinent eux-mêmes en parcours : *Intervention en milieu scolaire du 1^{er} degré* et *Intervention en milieu scolaire du 2nd degré* pour EM ; *Sport et loisirs actifs*, *Services publics du sport*, *Sport, solidarité, insertion* pour *Management du sport*. Le parcours *Sport, solidarité, insertion* sera supprimé dans le prochain contrat quinquennal. La formation est bien positionnée dans l'offre de l'établissement. Elle propose une articulation vers des licences professionnelles qui permettent d'offrir une alternative à la poursuite d'études dans les masters de l'établissement.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation se déroule en tronc commun pluridisciplinaire en L1 et L2, puis en spécialisation progressive en L3. D'une manière générale, la construction des enseignements permet aux étudiants d'acquérir les compétences attendues à l'issue de ces formations telles qu'elles sont résumées dans les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Il est cependant regrettable que la formation APA-S s'adosse essentiellement

sur les compétences locales en sciences humaines et sociales sans réel appui sur les sciences de la vie et de la santé, ce qui ne permet pas aux étudiants d'acquérir l'ensemble des connaissances et compétences attendues dans la spécialité.

Les compétences et connaissances des étudiants sont vérifiées par un équilibre entre les contrôles continus et les contrôles terminaux qui peut varier en fonction des unités d'enseignements (UE). Les connaissances sont acquises lors de CM, et TD/TP dont la répartition est proposée de manière logique et équilibrée tout au long de la formation.

Les dispositifs d'aide à la réussite mis en œuvre sont classiques et nombreux. Cependant, il est observé un fort taux d'échec et de défaillance en 1^{ère} année (L1) qu'il serait intéressant d'analyser. Les enseignements pré-professionnels ont lieu tout au long du cursus permettant des passerelles, changements d'orientation et une articulation vers des licences professionnelles. Il est à regretter que la durée du stage de L3 ne soit que de 80h, ce qui semble peu et reste éloigné des recommandations nationales. La mobilité internationale est encouragée, mais elle concerne un nombre limité d'étudiants (une quinzaine par an). La formation s'adapte aux publics particuliers que représentent les salariés, sportifs de haut-niveau, étudiants handicapés, formation continue.

Concernant le devenir des étudiants sortant de L3, il est indiqué qu'une proportion importante poursuit en masters de l'établissement. Cependant, et malgré un large éventail de possibilités de poursuite en master, le dossier fourni reste lacunaire sur des données chiffrées. Il n'y a pas non plus de données précises sur l'insertion professionnelle à l'issue de la L3, ni sur le devenir des étudiants non diplômés. Il est d'ailleurs mentionné que le service commun à l'insertion professionnelle n'est pas en mesure de réaliser ces analyses de manière fine.

L'équipe de formation, expérimentée, est composée d'une cinquantaine d'enseignants statutaires (moitié enseignants-chercheurs, moitié enseignants du 2nd degré) ainsi que de 84 enseignants extérieurs dont on ne connaît pas le secteur professionnel (vacataires de l'enseignement ou professionnels ?). La formation est pilotée par un conseil de perfectionnement de 16 membres dont seulement 2 professionnels. L'évaluation du cursus par les étudiants est effective depuis 2011. Les questionnaires sont soumis aux étudiants au cours des sessions d'examen avec 100 % de participation et prise en compte des résultats des enquêtes. Une procédure d'autoévaluation de la formation a été mise en place de manière interne à la formation, non par l'établissement. La valorisation du diplôme est réalisée au cours de journées portes ouvertes, salons, information lycéenne, site web.

- Points forts :
 - Equipe pédagogique titulaire expérimentée.
 - Possibilités importantes de poursuite d'études en master.
 - Bonne articulation avec des licences professionnelles.
 - Spécialisation progressive permettant une réorientation.

- Points faibles :
 - Dispositifs de réussite en L1 qui ne semblent pas être efficaces au regard des taux d'échec et de défaillance importants.
 - Pas de suivi de l'insertion professionnelle ni des poursuites en master.
 - Lacunes dans les compétences à l'issue de la L3 *APA-S*.
 - Pas de donnée sur l'origine des métiers exercés par les professionnels impliqués dans la formation.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable que le dossier soit mieux renseigné par des données chiffrées, fournies par le service commun d'insertion, permettant de faire une évaluation complète sur des points cruciaux comme le suivi de l'insertion professionnelle. Cette analyse en termes de flux et d'insertion professionnelle gagnerait à intégrer une politique élargie sur la mobilité internationale.

Le taux croissant d'échec en L1 et de défaillance malgré la mise en place de dispositifs conçus pour améliorer la réussite devrait être analysé.

La spécialité *APA-S* mériterait d'être renforcée dans ses contenus en sciences de la vie et de la santé pour offrir aux étudiants les connaissances et compétences attendues.

Le conseil de perfectionnement pourrait comporter plus de membres externes.



Observations de l'établissement

Le Président de l'Université

A

Monsieur Jean-Marc GEIB
AERES
25 rue Vivienne
75002 Paris

Présidence
Bâtiment 300
91405 Orsay Cedex
Tel: 01.69.15.74.06
Fax: 01.69.15.61.03
president@u-psud.fr

Orsay, le 28 Avril 2014

Réf: 118/14/JB/CV/LS

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie pour l'ensemble des évaluations que vous nous avez fait parvenir. Dès à présent, nous nous attachons à intégrer vos recommandations dans la nouvelle offre de formation en cours d'élaboration.

Veuillez trouver ci-joint les observations relatives aux évaluations de l'AERES sur l'ensemble des formations de Licence, Licence professionnelle et Master que l'université souhaite vous communiquer. Ces observations fournies par mention sont regroupées par type de diplômes (L, LP, M).

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ces observations, je vous prie d'accepter, Monsieur le Directeur, mes très cordiales salutations.



UNIVERSITÉ
PARIS
SUD
Pr Jacques BIDJOUN
Président de l'Université Paris-Sud
PRÉSIDENCE
Bâtiment 300
91405 ORSAY cedex

LICENCE STAPS

REPONSE A L'EVALUATION DE L'AERES

1. Concernant les taux d'échec en Licence 1^{ère} année

Observation de l'AERES :

p. 2 – Recommandations pou l'établissement « Le taux croissant d'échec en L1 et de défaillance malgré la mise en place de dispositifs conçus pour améliorer la réussite devrait être analysé. »

p. 2 – Points faibles « Dispositifs de réussite en L1 qui ne semblent pas être efficaces au regard des taux d'échecs et de défaillances importants.»

Commentaire :

Si les taux d'échecs bruts à l'issue de la première année de Licence restent effectivement importants, ils ne sont pas en hausse, le taux de réussite passant de **51% en 2008-2009 à 57% en 2012-2013**, soit 6 points d'amélioration alors que l'on constate parallèlement **une augmentation de 55% des effectifs** de cette 1^{ère} année sans augmentation des ressources humaines pour accompagner ces étudiants qui arrivent pour la très grande majorité à l'UFR STAPS via la procédure APB.

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Inscrits	259	323	379	404	402
Admis en L2	133	153	196	189	228
Taux de réussite	51%	47%	52%	47%	57%

De plus, les taux de réussite des étudiants ayant participé à toutes les épreuves passent de 71% en 2009-2010 (1^{ère} année permettant d'extraire des résultats fiables) à 79% en 2012-2013, soit un augmentation de 8% malgré l'augmentation des effectifs entre ces deux années (+ 24%).

Cependant, le travail continue pour toujours réduire l'écart entre les taux de réussite bruts et hors défaillances.

2. Concernant l'évaluation de la Licence STAPS, spécialité APA&S (transmis avec les demandes de corrections pour erreurs factuelles)

Observation de l'AERES :

p. 1 « Il est cependant regrettable que la formation APA-S s'adosse essentiellement sur les compétences humaines et sociales sans réel appui sur les sciences de la vie et de la santé, ce qui ne permet pas aux étudiants d'acquérir l'ensemble des connaissances et compétences attendues dans la spécialité.»

p. 2 « Points faibles : ... Lacunes dans les compétences à l'issue de la L3 APA-S »

p. 2 « La spécialité APA-S mériterait d'être renforcée dans ses contenus en sciences de la vie et de la santé pour offrir aux étudiants les connaissances et compétences attendues. »

Commentaire :

En comprenant deux blocs d'apports de connaissances et de compétences dans les domaines des sciences de la vie et des sciences humaines et sociales, la maquette du plan actuel de la Licence 3^{ème} année spécialité APA&S répond à ce souci d'équilibre entre les apports de ces différents champs.

Ainsi, le bloc « Vieillesse et handicap : mouvement et réadaptation » de semestre 5 comprend trois enseignements du domaine des sciences de la vie pour un volume horaire étudiant de 60h (30h CM et 30h TD) et un total 7,5 ECTS :

- « Planification et contrôle du geste et de la posture » (Contrôle moteur, biomécanique)
- « Adaptation physiologique à l'exercice et à l'entraînement »
- « Rééducation et réadaptation motrices et sensorielles ».

Le bloc « Vieillesse et handicap : psychologie et sociologie des pratiques physiques du semestre 6 comprend quant à lui trois enseignements du domaine des sciences humaines et sociales pour un volume horaire étudiant de 60h (30h CM et 30h TD) et un total 6 ECTS :

- « Bienfaits psychologiques de la pratique chez les personnes âgées et en situation de handicap »
- « Sociologie du vieillissement : transformation des pratiques avec l'avancée en âge »
- « Sociologie du handicap : rôle des activités physiques dans le processus d'intégration sociale. »

Si le second semestre donne effectivement une place importante aux sciences humaines car, au moment de la création de la maquette, les recherches sur le vieillissement et le handicap menées dans le laboratoire portaient principalement sur la sociologie et la psychologie, le premier semestre est lui plutôt marqué par les sciences vie : planification du geste et contrôle de la posture, rééducation motrice et sensorielle, adaptation physiologique.

Les recrutements récents (Caroline Teulier notamment), nous permettent d'envisager un ancrage encore plus important sur les sciences de la vie et plus équilibré sur les deux semestres de formation en L3, ancrage également facilité par le développement d'un réseau de professionnels paramédicaux permettant d'apporter une connaissance plus complète des pathologies.

La maquette de la Licence STAPS 3^{ème} année, spécialité APA&S ci-dessous.

Maquette de la Licence STAPS 3^{ème} année – Spécialité APA-S

LICENCE STAPS 3 ^{ème} année de spécialisation : SEMESTRE 5						
INTITULÉ DES UE / ENSEIGNEMENTS	ECTS	Volume horaire				MCC
		CM	TD	TP	W Etud	
FORMATION PLURIDISCIPLINAIRE - TC						
UEL3 FPTC1 : Approches scientifiques des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA)						
UEL3 FPTC 1.1 : Apprentissages moteurs	2	15			15	CT
UEL3 FPTC 1.2 : Psychologie et pédagogie des APS	2	15			15	CT
UEL3 FPTC 1.3 : Sociologie des loisirs sportifs	2	15			15	CT
<i>Total UEL3 FPTC1</i>	<i>6</i>	<i>45</i>			<i>45</i>	<i>TT=90</i>
UEL3 FPTC2 : Spécialisation dans une APSA						
UEL3 FPTC 2.1 : Théorie	2		10		20	CC+CT
UEL3 FPTC 2.2 : Pratique	2		30		30	CC
<i>Total UEL3 FPTC2</i>	<i>4</i>		<i>40</i>		<i>50</i>	<i>TT=90</i>
FORMATION DISCIPLINAIRE SPÉCIALITÉ APA&Santé (APA&S)						
UEL3 FD APA&S1 : Formation théorique et pratique aux APSA adaptées / vieillissement et au handicap						
UEL3 FD APA&S 1.1 : APSA 1	2		30		10	CC+CT
UEL3 FD APA&S 1.2 : APSA 2	2		30		10	CC+CT
UEL3 FD APA&S 1.3 : Activité physique en situation de handicap	2.5		20		10	CC+CT
<i>Total UEL3 FD APA&S1</i>	<i>6.5</i>		<i>80</i>		<i>30</i>	<i>TT=110</i>
UEL3 FD APA&S2 : Vieillesse et handicap : mouvement et réadaptation						
UEL3 FD APA&S 2.1 : Planification et contrôle du geste et de la posture	2.5	10	10		10	CC + CT
UEL3 FD APA&S 2.2 : Adaptation physiologique à l'exercice et à l'entraînement	2.5	10	10		10	CC + CT
UEL3 FD APA&S 2.3 : Rééducation et réadaptation motrices et sensorielles	2.5	10	10		10	CC + CT
<i>Total UEL3 FD APA&S2</i>	<i>7.5</i>	<i>30</i>	<i>30</i>		<i>30</i>	<i>TT=90</i>
METHODES OUTILS ET LANGAGES - APA&S						
UEL3 MOL APA&S1 : Méthodes outils et langages appliqués aux APSA adaptées						
UEL3 MOL APA&S 1.1 : Anglais appliqué aux APAS	2			20	20	CC+CT
UEL3 MOL APA&S 1.2 : Informatique appliquée aux APSA adaptées	2			12	8	CC
UEL3 MOL APA&S 1.4 : Méthodologie, outils d'observation et d'évaluation en APA	2		10		10	CC+CT
<i>Total UEL3 MOL APA&S1</i>	<i>6</i>		<i>10</i>	<i>32</i>	<i>38</i>	<i>TT=80</i>
Total L3 - 5^{ème} semestre : 267h de cours	30	75	160	32	193	TT=460

LICENCE STAPS 3 ^{ème} année de spécialisation : SEMESTRE 6						
INTITULÉ DES UE / ENSEIGNEMENTS	ECTS	VOLUME HORAIRE				MCC
		CM	TD	TP	W Etud	
FORMATION PLURIDISCIPLINAIRE SPÉCIALITÉS						
UEL3 FP APA&S 1 : Approches scientifiques des APSA						
APA&S : Handicaps et APSA adaptées						
ENT : Développement biologique de l'enfant à l'âge adulte et ses incidences sur la pratique des APSA						
EM1 : Développement psychomoteur de l'enfant (en discussion)						
EM2 : Perception et action motrice (en discussion)						
MGT : Économie politique du sport communautaire						
Parmi les 4 enseignements ci-dessus						
UEL3 FP APA&S 1.1 : enseignement obligatoire spécialité	2	15			15	CT
UEL3 FP APA&S 1.2 : enseignement choisi par l'étudiant	2	15			15	CT
Total UEL3 FP APA&S 1	4	30			30	TT=60
FORMATION DISCIPLINAIRE SPÉCIALITÉ APA&S						
UEL3 FD APA&S 3 : Spécialisation dans une APSA						
UEL3 FD APA&S 3.1 : Théorie	2			15	30	CC+CT
UEL3 FD APA&S 3.2 : Pratique	2		25		20	CC
Total UEL3 FD APA&S 3	4		25	15	50	TT=90
UEL3 FD APA&S4 : Intervention en APA & Santé						
UEL3 FD APA&S 4.1 : APSA 3	2		30		10	CC + CT
UEL3 FD APA&S 4.2 : Intervention en APA /population spécifique	2		15	15	10	CC + CT
UEL3 FD APA&S 4.3 : Technologie de l'intervention en APA	2	10		10	10	CC + CT
Total UEL3 FD APA&S 4	6	10	45	25	30	TT=110
UEL3 FD APA&S5 : Vieillesse et handicap : Psychologie et Sociologie des pratiques physiques						
UEL3 FD APA&S 5.1 : Bienfaits psychologiques de la pratique physique chez les personnes âgées et en situation de handicap	2	10	10		10	CC + CT
UEL3 FD APA&S 5.2 : Sociologie du vieillissement : transformation des pratiques avec l'avancée en âge	2	10	10		10	CC + CT
UEL3 FD APA&S 5.3 : Sociologie du handicap : rôle des activités physiques dans le processus d'intégration sociale	2	10	10		10	CC + CT
Total UEL3 FD APA&S 5	6	30	30		30	TT=90
FORMATION PROFESSIONNALISANTE SPÉCIALITÉ APA & SANTE						
UEL3 FPRO APAS1 : Professionnalisation en milieu adapté						
UEL3 FPRO APA&S 1.1 : Cadre institutionnel & législatif des professions liées aux APA en Europe	1			10	7	CC + CT
UEL3 FPRO APA&S 1.2 : Stage en milieu professionnel APA (80h minimum ou 4 semaines) + production d'un rapport de stage	2			10	40+80 (stage)	CT + Rapport
UEL3 FPRO APA&S 1.3 : Analyse des pratiques de stages, méthodologie de l'oral	4			20	20	CT+ Oral
Total UEL3 PRO APA&S1	7			40	147	TT=187
<i>Préparation aux sessions de rattrapage</i>						
<i>Stage facultatif (Décret du 25/08/2010)</i>						
Total UEL3 OUV	3		30	15	45	TT=90
Total L3 - 6^{ème} semestre : 295h de cours +80h de stage						
TOTAL L3 SPÉCIALITÉ APA&S :	60	145	290	127	525	TT=1087
562h + 80h stage = 642h						